

Réf: Dossier 304003

Avis de constitution

SOCIETE « AHOURE SERVICES + »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD EST
2EME EXTENSION, Lot 5738, Ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHOURE SERVICES + »

Objet : Vente et location de véhicules ; prestations diverses,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD EST
2EME EXTENSION, Lot 5738, Ilot 137

Dirigeant(s) M AHOURE GNONDJUI PIERRE ROMARIC
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03891 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25516/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

